

Sujet : [INTERNET] Enquete public: projet de centrale photovoltaïque de Dirol Germenay

De : Matthieu G

Date : 18/10/2022 17:53

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Bonjour

Ce mail pour consigner mon fort désaccord sur ce projet de **centrale photovoltaïque de Dirol Germenay. Quelques réflexions:**

- **Challement se retrouve coincé, sans aucun bénéfice pour la commune entre ce projet de Dirol et le champ éolien de St Germain**
- **Les monuments historiques de Challement (église, chateau) auront visibilité (directe ou indirecte) sur les champs photovoltaïques: : *risque de covisibilité sur le futur parc éolien de Tannay et sur le parc solaire depuis ces points de vues classés.***
- **Les recommandations du gouvernement sont d'utiliser des surfaces déjà artificialisées et certainement pas des terres agricoles ou d'élevage, a un moment ou la souveraineté alimentaire est un vrai sujet**
- **On parle de protection du bocage et de la biodiversité: pas pris en compte dans ce projet, et ce d'autant plus que le développement touristique de la région morvandelle au sens large est exponentiel**
- **Connection au réseau Enedis: pour soulager les deniers publics ou semi-publics, il serait pertinent de se rapprocher de stations existantes et de ne pas avoir à recréer des ensembles complets**
- **forte dévaluation de la valeur immobilière des maisons dans les villages voisins + *présence de maisons et hameaux à proximité immédiate du projet (une maison au Bouillon est directement collée au parc solaire***
- *Ce projet, comme les 2 autres qui se préparent dans un périmètre restreint et les nombreux projets de sites « agrolvoltaïque » portés par la chambre d'agriculture vont faire faire **basculer le paysage et transformer profondément le territoire à grande échelle: paysages de bocage abîmés par la présence de bâtiments industriels en béton, caméras de surveillance et barbelés.***
- **nuisances sonores liées aux camions** nombreux sur les routes, pendant les travaux, puis pour le transport du foin. Certains villages (Le Bouillon Dirol, Sauvigny, Monceaux, La Brosse, Germenay) pourraient devenir très bruyants
- **inquiétudes sur le bruits des onduleurs à proximité du parc**, comme le montre certains enregistrements sur des parcs en France
- **doutes sur modèle économique consistant à vendre du foin en Belgique.** Est-ce crédible ? Que se passera-t-il si la partie production de foin est un échec commercial ? Qui des périodes de grande sécheresse comme 2022?
- **risque incendie** souligné par l'enquête publique : panneaux solaires + foin + réchauffement climatique = danger dans un contexte de réchauffement et de feux de plus en plus fréquents sur le territoire français l'été.
- **incertitude sur 75 ou 150 hectares** : le projet est de 75 hectares, pourquoi le permis de construire est-il de 150 ?
- **Incertitude sur la dimension agricole du projet sur le long terme.** Quelle garantie juridique si l'entreprise change de stratégie ?
- **que se passe-t-il si l'entreprise fait faillite ?** Qui démonte le site ? si l'entreprise est rachetée ? Quelle garanties sur les engagements (par exemple conserver des haïes pour cacher les panneaux) ?
- **pas de retombées financières pour les communes** concernées mais pour la CUMA de Germenay qui représente l'intérêt de quelques agriculteurs. Leur projet (hangar, achat d'une machine agricole) ne représente pas l'intérêt collectif. Les communes et les citoyens n'ont aucun bénéfice dans ce projet.
- **marché / planification** : impératif de ne pas laisser au seul marché (un propriétaire terrien loue à un industriel) le choix de projets aussi importants. Nécessité de planification des projets d'énergie renouvelables au niveau du département, de la communauté de communes vers des friches industrielles, des toitures, des sites déjà urbanisés. Cela est tout à fait possible, les sites sont disponibles, mais cela intéresse moins les investisseurs.
- **eau** (Page 69 étude impact) "*Plusieurs cavités sont identifiées par le BRGM au sud-est de l'aire d'étude immédiate. De plus la présence de 3 dolines est connue sur le secteur. Ces dolines témoignent du contexte karstique du site*"

Merci de la prise en compte des ces points dans le dossier public,

MGi